

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

 Nom GBL
 Numéro d'identification 0407-040-209

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession du contrôle d'une entreprise qui détient une participation dans un émetteur

4. Notification par

 Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
 Des personnes agissant de concert

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Monsieur Gérald Frère	
Madame Ségolène Gallienne	
The Desmarais Family Residuary Trust	
Pargesa Netherlands BV	Herengracht 483 - NL 1017 BT Amsterdam
Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois	Veerkade 5 - NL 3016 DE Rotterdam

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

03-12-2018 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

50

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

161 358 287

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Monsieur Gérald Frère		301 292		0,19%	
Madame Ségolène Gallienne		0		0,00%	

Madame Ségolène Gallienne		0		0,00%	
The Desmarais Family Residuary Trust	500	500		0,00%	
Pargesa Netherlands BV	80.680.729	80.680.729		50,00%	
FINPAR S.A.		180.640		0,11%	
FINPAR II S.A.		171.678		0,11%	
FINPAR III S.A.		161.956		0,10%	
GBL Verwaltung S.A.		32.850		0,02%	
LTI ONE S.A.	185.185	185.185		0,11%	
LTI Two S.A.		129.770		0,08%	
Sagerpar SA	6.129.926	1.289.339		0,80%	
URDAC S.A.		141.108		0,09%	
Financière de la Sambre SA	38.500	38.500		0,02%	
Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois		0		0,00%	
Sous-total	87.033.840	83.313.547		51,63%	
TOTAL		83.313.547	0	51,63%	0,00%

i Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.
 Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.
 Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche **[CALCULER]** ci-dessous.



B) Instruments financiers assimilés		Après la transaction				
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
Gérald Frère	Stock options	25-05-2022	A tout moment après	18.935		physique
TOTAL				0	0,00%	

i Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	83.313.547
		51,63%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

vr diagramme en annexe 1

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)


13. Information supplémentaire

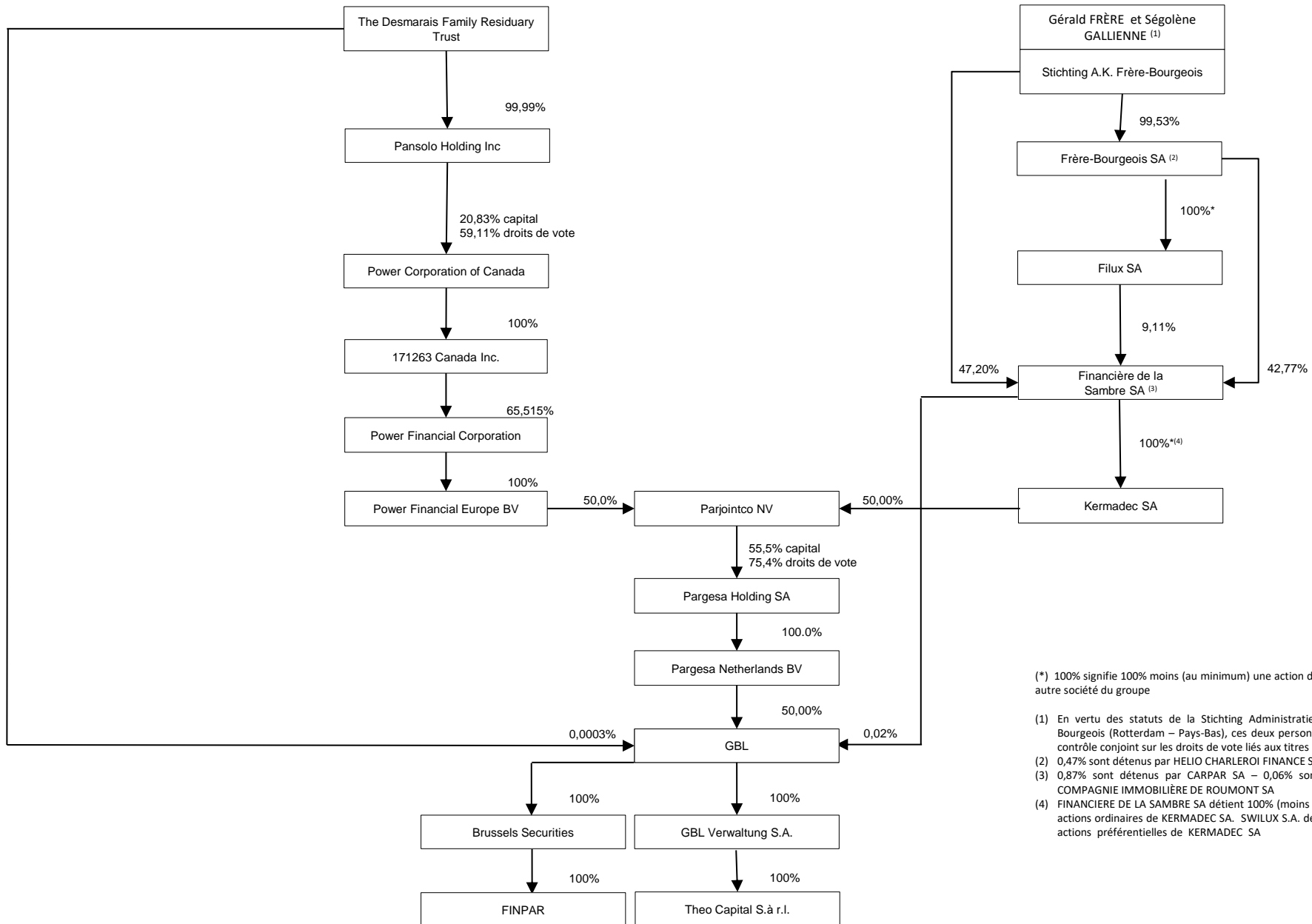
Effets du décès de Monsieur Albert Frère - passation du contrôle de Monsieur Albert Frère sur Frère-Bourgeois et ses filiales à ses deux enfants, Gérald Frère - Stichting Administratiekantoor Bierlaire - et Ségolène Gallienne - Stichting Administratiekantoor Peupleraie - conformément aux statuts de la Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (voir organigramme ci-joint) et maintien de l'action de concert antérieurement notifiée avec le groupe Power, contrôlé par le trust familial Desmarais (the Desmarais Family Residuary Trust). Note: les 38.500 actions détenues par Financière de la Sambre SA (telles que reprises en Section 10 (b) ci-dessus) sont les actions qui, dans la dernière déclaration, étaient indiquées comme étant détenues par l'ancienne Compagnie Nationale à Portefeuille (0466 498.932), laquelle a depuis été absorbée par Financière de la Sambre SA.

Fait à Gerpinnes

Le 06-12-2018 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité Victor Delloye, mandataire

Signature 



(*) 100% signifie 100% moins (au minimum) une action détenue par une autre société du groupe

- (1) En vertu des statuts de la Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (Rotterdam – Pays-Bas), ces deux personnes exercent le contrôle conjoint sur les droits de vote liés aux titres certifiés
- (2) 0,47% sont détenus par HELIO CHARLEROI FINANCE SA
- (3) 0,87% sont détenus par CARPAR SA – 0,06% sont détenus par COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE ROUMONT SA
- (4) FINANCIERE DE LA SAMBRE SA détient 100% (moins une action) des actions ordinaires de KERMADEC SA. SWILUX S.A. détient 100% des actions préférentielles de KERMADEC SA